

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Développement Territorial  
Mardi 6 novembre 2018  
Salle de réunion du Pays, 10 rue Pasteur, AVALLON

Le 6 novembre 2018 à 18 heures, le Conseil de Développement Territorial du PETR du Pays Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Pays Avallonnais à AVALLON sous la présidence de Madame Arlette BORSATO.

**8 Délégués titulaires présents** : Arlette BORSATO, Claude BOURSIER, Gilbert CASSIN, Hervé DESRUELLE, Gérard GUYARD, Pierre MORIN, François-Xavier NAULOT, Jacques OUVARAD.

**2 Délégués suppléants présents ayant pouvoir de vote** : Claire DESCHATEAUX pour Adeline HIVERT et Christiane ROULET pour Jean-Marie BARBARO.

**4 Délégués titulaires excusés** : Mathieu DEBRAY, Adeline HIVERT, Jérôme MARCHAND et Manuel DA SILVA.

**2 Délégués suppléants excusés** : Nicole JEDYNSKI et Charles-Emile SIOUFFI.

**Equipe technique du Pays Avallonnais** : Monica FRAMBOURG, Jessica BOURGOIS et Guillaume PAPIN.

Date de convocation	30 octobre 2018
Délégués titulaires en fonction	16
Délégués titulaires présents	8
Délégués suppléants ayant pouvoir de vote	2

**Secrétaire de séance** : Claude BOURSIER

Arlette BORSATO, Présidente du Conseil de Développement Territorial, souhaite la bienvenue à tous les délégués et présente les excuses susvisées. La Présidente présente Monica FRAMBOURG, nouvelle animatrice du CDT en charge également de la gestion du programme LEADER. Elle présente ensuite Jessica BOURGOIS qui vient de prendre ses fonctions en tant que chargée de communication à temps partagé avec la CCAVM.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et propose d'invertir les points n° 3 et 4 pour plus de cohérence. Cette proposition n'appelle aucune observation.

**O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 SEPTEMBRE 2018**

Aucune autre remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est ADOPTÉ à l'unanimité.**

**O.J N° 2 : AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION SOLLICITEES AU PETR**

**Fête de la légion romaine aux Fontaines Salées :**

La Présidente, présente la manifestation qui s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018. Dans le cadre du réaménagement récent du Musée des Fontaines Salées et dans l'optique de faire découvrir ce site au plus grand nombre, la commune de SAINT-PÈRE porte cet événement de communication qui a comptabilisé 8 000 entrées sur deux jours. Cette manifestation permet de participer à l'attractivité du territoire et a déjà eu des répercussions positives sur les journées du patrimoine. La démarche consiste à mettre en avant le site des Fontaines Salées dont la valeur patrimoniale est incontestable au cœur du Vézélien. Une édition 2019 de plus grande envergure est déjà envisagée à une date plus propice.

Des précisions techniques sont données : la demande a été faite au Pays début juillet au titre du programme LEADER et une attestation de dépôt permettant l'engagement des dépenses a été envoyée le 02/08/2018. Depuis le Pays Avallonnais a reçu le budget définitif et quelques pièces justificatives, mais le dossier est encore incomplet.

Le Conseil de développement est sollicité, au titre des aides exceptionnelles, en complément et dans le cas où le financement LEADER ne pourrait pas être mobilisé.

Au vu du budget définitif, après déduction des droits d'entrée, le reste à charge pour la commune s'élève à 5 768,00 euros.

L'aide du CDT se limiterait à 50 % du reste à charge, soit 2 884,00 euros.

L'assemblée regrette que les documents de communication ne fassent pas état d'un potentiel soutien du Pays Avallonnais et constate qu'accompagner des projets ayant déjà eu lieu ne permet pas d'assurer une valorisation du partenariat du Pays.

**L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, REJETTE le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 2 884,00 euros.**

**Journée Far West à MASSANGIS par l'association Vie de VillageS** : La Présidente rappelle le contenu du projet de manifestation organisée par l'association Vie de VillageS en partenariat avec le Petit train de MASSANGIS. Elle explique que la manifestation s'est déroulée au mois d'août et que le dossier a déjà été présenté lors de la séance du 25 septembre 2018. La subvention sollicitée s'élève à 500,00 euros sur un budget global de 1 200,00 euros. La Présidente indique que certaines pièces manquent toujours au dossier. L'assemblée regrette que les documents de communication ne fassent pas état d'un potentiel soutien du Pays Avallonnais et constate qu'accompagner des projets ayant déjà eu lieu ne permet pas d'assurer une valorisation du partenariat du Pays.

**L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, REJETTE le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 500,00 euros.**

#### Enveloppe aide exceptionnelles

Structure	Objet de la demande	Montant du projet	Montant sub demandé	Suivi dossier	Montant accordé CDT	date décisions d'attribution	Montant versé
TRAVERSES	création d'un jardin partagé	16 703,45	2 000,00 €		2 000,00 €	6/3 - CDT 10-4- CSP	2 000,00 €
Le Silo Rouge	ouverture d'un magasin de producteurs à Avallon	1820,00	1 500,00 €	<b>NON CDT sub ex CSP sur com</b>		<b>CSP 12-7-18</b>	<b>1 500 €</b>
Velo Massif Morvan	"crêtes" et "frimas" 2018	8 300,00	500,00 €	oui CDT 22-5-18	500,00 €	CSP 12-7-18	400,00 €
Avallon Auto Sport	rallye du Pays Avallonnais + Ronde de Quarré les Tombes	45 525,00	1 500,00 €		1 500,00 €	CSP 12-7-18	1 200,00 €
Les Amis de Vauban	Animations autour du 10 <sup>e</sup> anniversaire du classement UNESCO	2 770,00	1 000,00 €	oui CDT 22-5-18	1 000,00 €	CSP 12-7-18	800,00 €
Jeunes agriculteurs de l'Yonne	Fête de l'agriculture à Athie	48 500,00	3 000,00 €	oui CDT 25-9-18	3 000,00 €	CSP 27-9-18	
			total des subventions accordées		8 000,00 €		5 900,00 €
					montant budgété le 15/3/18		18 000 €
					<b>Montant disponible</b>		<b>10 000,00 €</b>

La Présidente informe que l'enveloppe, réservée par le Comité syndical de pôle pour soutenir des projets participant à la promotion et au développement du territoire, présente un solde d'environ 10 000,00 euros non consommés.

Le budget restant ne pouvant pas être consommé avant la fin de l'année, l'assemblée souhaite le dédier à des actions ressortant des Ateliers des Idées. Dans ce cas une proposition écrite devra être établie avant la fin de l'année afin d'affecter les fonds.

Afin d'aider un plus grand nombre de projets à l'avenir, l'aide exceptionnelle pourra aussi être sollicitée dans le cadre d'autres programmes du Pays Avallonnais. Elle pourra, par exemple, servir à constituer le cofinancement public nécessaire sur un dossier éligible au programme LEADER ou être attribuée à un dossier intéressant mais non retenu dans les appels à projet du Pays Avallonnais.

#### **O.J N° 3 : MODIFICATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION APPLICABLE AUX AIDES EXCEPTIONNELLES**

Le Conseil de développement territorial possède un règlement d'intervention pour les demandes de subventions des associations et collectivités locales sur les fonds propres du PETR. La Présidente souhaite proposer des modifications pour le rendre plus précis et plus ouvert, ainsi que pour renforcer les engagements du porteur de projet sur la communication faite au soutien du Pays Avallonnais.

Après lecture de la nouvelle proposition de règlement d'intervention, débat et amendements, une nouvelle version est établie. Une grille d'aide à la décision est aussi proposée, le principe étant accepté, elle sera envoyée aux membres pour amendements et validation avec la nouvelle version du règlement d'intervention. (cf. annexe).

**L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité VALIDE le règlement d'intervention proposé.**

#### O.J N° 4 : BILAN DES ATELIERS DES IDEES 2018 ET PERSPECTIVES

La Présidente explique que le Pays Avallonnais s'est engagé à communiquer ce bilan auprès des participants, mais au-delà du bilan, le Pays doit indiquer s'il se saisit de certains sujets ou projets qui ont été débattus durant ces ateliers.

Elle rappelle les principaux enseignements des Ateliers des idées qui se sont déroulés au printemps 2018 et propose la constitution de quatre groupes de travail sur les principales thématiques : mobilité, culture, tourisme et services à la population. Ces groupes devront être ouverts aux participants aux Ateliers des Idées intéressés et aux partenaires concernés.

Deux référents par groupe sont désignés et des propositions d'actions prioritaires formulées.

Nom du groupe	Référents	Actions prioritaires
Mobilité	M. NAULOT	Réalisation d'un livret mobilité à l'échelle du Pays Création d'arrêt de bus grandes lignes
Culture	M. CASSIN Mme ROULET	Appui à la politique culturelle du Pays Avallonnais Communication autour de 10/15 manifestations d'intérêt territorial Itinérance culturelle, bus culturel...
Accueil Tourisme	M. OUVRARD M. DESRUELLE	Création et animation d'un réseau « ambassadeurs du Pays », personnes ressources dans tous les domaines intervenant dans le cadre de l'accueil de nouveaux arrivants.
Services Économie	M. BOURSIER Mme DESCHATEAUX	Réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants Formation-action pour la mise en place d'actions autour des liens intergénérationnels et de l'animation pour les jeunes (exemple : pass activités)

Concernant la thématique touristique, des actions et des projets sont déjà en cours d'étude et/ou de réalisation, soit par l'OTI soit par le Pays (aménagements, signalétique...). Concernant le projet de Véloroute du Serein, l'Assemblée exprime son inquiétude devant le retard pris par la réalisation de l'aménagement et les risques encourus allant jusqu'à la perte des subventions. L'Assemblée demande une médiation officielle afin de lever les freins.

#### O.J N° 4 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Voyage d'étude 2018** : La Présidente explique que le voyage d'étude est confirmé. Il se déroulera les 13, 14 et 15 novembre en Bretagne et en Vendée. Elle indique qu'un retour sera fait sur les visites, elles concerneront des projets de revitalisation de centre-bourgs, le développement touristique en lien avec l'itinérance et la réhabilitation d'un aérodrome de campagne.
- **Salon Planète Habitat Energie 2018** : la Présidente rappelle la tenue de la 7<sup>ème</sup> édition de ce Salon organisé par le Pays Avallonnais les 20 et 21 octobre aux Abattoirs à Avallon. Elle informe qu'un bilan est en préparation et que les premiers retours sont encourageants, notamment la satisfaction des visiteurs et des exposants recueillie sur place.
- **Assises des associations 2019** : la Présidente propose de fixer la date et le lieu des prochaines Assises. Le choix de la date se porte sur le jeudi 31 janvier 2019 à 18 heures aux Abattoirs à AVALLON. Le Bureau du CDT sera chargé de présenter le bilan de l'année passée et les perspectives de travail 2019. Sont également prévus : une présentation des projets soutenus en 2018 par les associations bénéficiaires des aides, une présentation du site internet du Pays Avallonnais et le lancement ou la relance de l'Appel à projet prévu à la fiche-action n°5 du programme LEADER. Cette proposition est validée.
- **Saint-Vincent tournante** : la Présidente informe que la 75<sup>ème</sup> édition de la Saint-Vincent tournante se déroulera samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019 à Vézelay. Plus de 30 000 visiteurs sont attendus. Cet évènement constitue une vitrine internationale pour notre territoire, l'enjeu est important et le Pays étudie la possibilité d'être présent sur cette manifestation qui a sollicité une aide financière, actuellement à l'étude dans le cadre du programme LEADER.
- **Lettre d'information aux associations** : la Présidente informe qu'une lettre d'information sera envoyée à toutes les associations du Pays Avallonnais, elle contiendra : un appel à l'aide bénévole pour la Saint-Vincent, l'annonce des Assises des Associations et une information sur l'appel à projet manifestations.
- **Cinéma itinérant Panoramic** : la Présidente explique les missions de cette association auxerroise qui propose d'intervenir sur le Pays Avallonnais afin de développer l'offre cinématographique, inexistante en dehors de la ville d'Avallon. Un premier contact a eu lieu, mais aucun projet précis n'a été déposé. L'assemblée se dit favorable à un éventuel soutien de cette initiative.

- **Soirée d'accueil des étudiants en santé** : la Présidente informe qu'elle se tiendra le 22 novembre 2018 à Noyers, les membres du CDT recevront bientôt une information plus détaillée par e-mail.
- **Site internet du Pays Avallonnais** : la Présidente et Jessica BOURGOIS exposent les premières missions qui seront menées en matière de communication : documents de communication du Pays Avallonnais, création du site internet du Pays Avallonnais, animation sur la construction d'une stratégie de communication de Pays. Une présentation du site sera faite aux membres du CDT et du CSP avant les Assises des Associations. La date du 22 janvier 2018 à 18h est proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

#### MODIFICATION SUITE CONSULTATION PAR E-MAIL du 22/11/2018

#### O.J N° 4 : BILAN DES ATELIERS DES IDEES 2018 ET PERSPECTIVES

Nom du groupe	Référents	Actions prioritaires
Mobilité	M. NAULOT	Réalisation d'un livret mobilité à l'échelle du Pays Création d'arrêt de bus grandes lignes
Culture	M. CASSIN Mme ROULET	Appui à la politique culturelle du Pays Avallonnais Communication autour de 10/15 manifestations d'intérêt territorial Itinérance culturelle, bus culturel...
Accueil Tourisme	M. OUVRARD M. DESRUELLE	Création et animation d'un réseau « ambassadeurs du Pays », personnes ressources dans tous les domaines intervenant dans le cadre de l'accueil de nouveaux arrivants. <b>Réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants</b>
Services Économie Formation	M. BOURSIER Mme DESCHATEAUX	<del>Réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants</del> Formations à destination des associations axées sur : administration et gestion, méthodologie de projet (ex : Formation-action pour la mise en place d'actions autour des liens intergénérationnels et de l'animation pour les jeunes : pass-activités...)